

État de l'économie des métropoles face à la crise de la Covid-19

Mars 2021



CCI METROPOLITAINES
Association des CCI Métropolitaines

Préambule



Association des CCI métropolitaines

Alsace Eurométropole, Bordeaux Gironde, Côte-d'Or Dijon Métropole, Grenoble, Hérault, Ile-et-Vilaine, Lyon, Métropole Saint-Étienne Roanne, Métropolitaine Aix Marseille Provence, Métropolitaine Bretagne Ouest, Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle, Moselle Métropole Metz, Nantes Saint-Nazaire, Nice Côte d'Azur, Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole, Rouen Métropole, Toulouse Haute-Garonne, Var.

Les métropoles occupent une place centrale par leur capacité à générer de la croissance, à porter l'innovation et à rayonner à l'international.

Créée en 2007, l'Association des CCI métropolitaines françaises réunit 17 CCI qui représentent 1,1 million d'entreprises employant 4,6 millions de salariés.

Porteurs d'innovation, d'internationalisation et de croissance, les territoires des CCI métropolitaines sont le moteur de la croissance nationale en termes d'emplois. Une croissance évaluée à +10,5% entre 2009 et 2019 contre +6,5% pour le reste du territoire national.

Il y a un an, les indicateurs étaient, en majorité, au vert : la création d'emplois dans le privé, enfin suffisante pour réduire le chômage, les taux de marge, les créations d'entreprises atteignaient même un niveau record...

La crise sanitaire a tout stoppé de manière brutale.

Les territoires des CCI métropolitaines ont été fortement touchés par la crise, comme le reste de la nation. Un impact qui est cependant différent selon les territoires, les activités et les entreprises.



Une économie fortement impactée, un avenir incertain...

Estimée entre 4% et 20% par les CCI métropolitaines pour leurs territoires, **la chute d'activité en 2020 constitue un record**. Dans le même temps, l'impact sur l'emploi est resté limité (-1% entre septembre 2019 et 2020) et les défaillances d'entreprises ont connu un niveau historiquement bas (-39% par rapport à 2019).

46 milliards de prêts, d'aides ou de reports fiscaux issus des aides nationales et le recours au chômage partiel ont joué leur rôle **d'amortisseur économique et social**, montrant ainsi leur pertinence. Les institutions locales ont également été présentes : cellules d'urgence, fonds de revitalisation, aides, prêts, exonérations, extensions des terrasses, chèques cadeaux...

Pour les entreprises des territoires des CCI métropolitaines la fin d'année a été difficile : 47% à 71% des chefs d'entreprises interrogés indiquent une baisse de leur activité. **Le rebond de l'été a été stoppé net** par le second confinement et la mise en place du couvre-feu.

Cette crise présente une constante : un **fort impact sur les Cafés, Hôtels, Restaurants et les activités « non essentielles »** touchées par les mesures de restrictions (évènementiel, culture, salles de sports, commerces...).

Parallèlement, elle a pour spécificité d'avoir **un impact différencié selon les activités, les territoires et les entreprises** :

- Dans l'industrie, si l'automobile, l'aéronautique et le raffinage sont régulièrement cités comme les plus touchés, ainsi que leurs sous-traitants, d'autres secteurs restent porteurs : industrie pharmaceutique, plasturgie ou agroalimentaire.
- Le commerce connaît également des situations très hétérogènes : l'alimentaire et les grandes surfaces bénéficient du report de consommation de la restauration ; le bricolage et l'équipement de la maison du cocooning forcé ; l'équipement de la personne et les produits culturels sont davantage en difficulté.
- Dans le transport, on note une désorganisation des chaînes logistiques avec un impact notable sur les prix à l'international et un effondrement du transport aérien.



...mais une résilience des chefs d'entreprises

Pour 2021, le premier semestre s'annonce encore difficile : seuls 9 à 20% des chefs d'entreprises envisagent une progression de leur activité au 1^{er} semestre mais n'anticipent pas de franc retour à la normale en 2021.

Ils ont toutefois :

- des raisons d'espérer : vaccination, résilience des chefs d'entreprises, tissu économique préservé par les aides, digitalisation, épargne des Français, atouts métropolitains ;
- des interrogations : le prix de la fin du « quoi qu'il en coûte », les modalités de sortie (remboursement du PGE en tête), un plan de relance qui ne semble pas toujours adapté aux TPE et PME, la question du réamorçage de certains secteurs ;
- des inquiétudes : sur la sortie de la crise sanitaire, les changements des modes de consommation, l'emploi.

Et vraisemblablement une reprise à l'image de cette crise : différenciée selon les activités et les territoires.

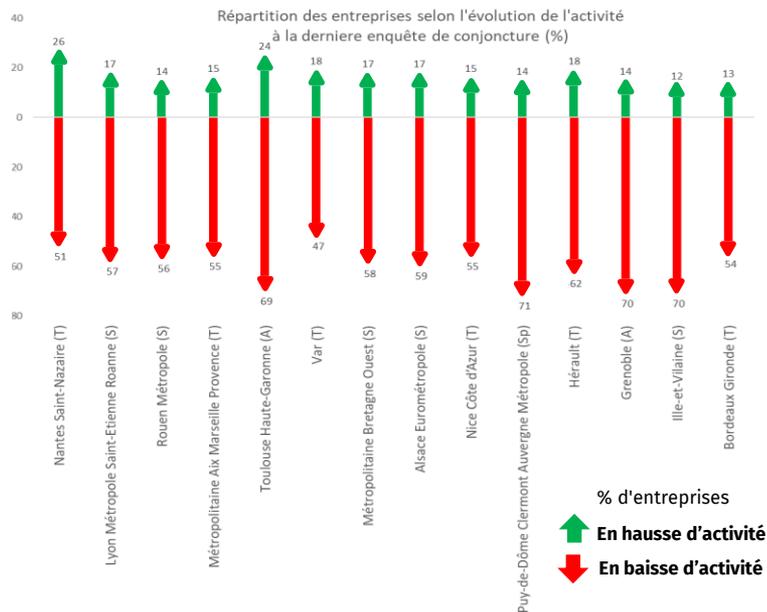
Identifiées comme interlocuteurs privilégiés des entreprises, les CCI métropolitaines ont répondu à 200 000 sollicitations en lien avec la crise de la Covid-19. Les cellules, qu'elles soient de crise, d'urgence, d'écoute, d'accompagnement ou d'aide, ont permis aux chefs d'entreprises de ne pas rester isolés face à l'urgence de la situation.

Les CCI métropolitaines sont ainsi intervenues pour :

- accompagner sur les aides, les protocoles sanitaires, le plan de relance ;
- développer la digitalisation, le « click and collect », le commerce de proximité ;
- jouer le rôle de tiers de confiance, de coordinateur entre entreprises, institutions et acteurs économiques.



2020 : Recul de l'activité pour une majorité des entreprises



Sources : CCI métropolitaines réalisant une enquête de conjoncture /
(T : enquête trimestrielle, S : semestrielle, A : annuelle et Sp : spécialement réalisée pour ce document).

L'année 2020 a été difficile pour les entreprises ressortissantes des CCI métropolitaines : 47% à 71% des chefs d'entreprises interrogés enregistrent une baisse de leur activité (dernière enquête de conjoncture).

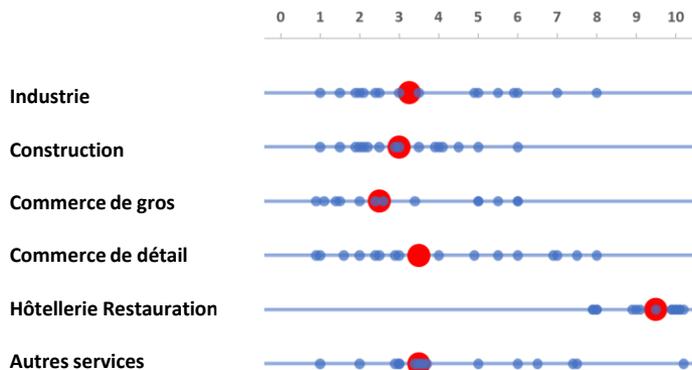
Cette baisse d'activité est estimée entre -4% et -20% (avec un recul médian de -12%). Les territoires ont été diversement impactés en fonction des activités présentes (aéronautique, automobile, tourisme...) et des conditions économiques et sanitaires spécifiques.

En lien avec cette baisse d'activité, toutes les CCI métropolitaines indiquent un recul de la trésorerie et de l'investissement des entreprises en 2020.

Concernant l'emploi, les avis sont plus nuancés, les effectifs sont considérés comme stables ou en baisse mais sans commune mesure avec le niveau du recul d'activité.



Comment évaluez-vous l'impact de la crise « Covid-19 » sur les entreprises de votre territoire en 2020



Échelle de 0 : pas d'impact à 10 : très impactant (+50% de perte de CA sur 2020).

Note de lecture : chaque point bleu représente le positionnement de chaque CCI métropolitaine, un décalage a été introduit pour les réponses identiques. Le point médian est en rouge.

Si l'impact de la crise sur les différents territoires des CCI métropolitaines a été important, il est toutefois fortement différencié selon les secteurs d'activité et les territoires : il s'agit bien d'une crise inédite.

Un seul secteur est particulièrement touché quel que soit le territoire : l'hôtellerie-restauration.

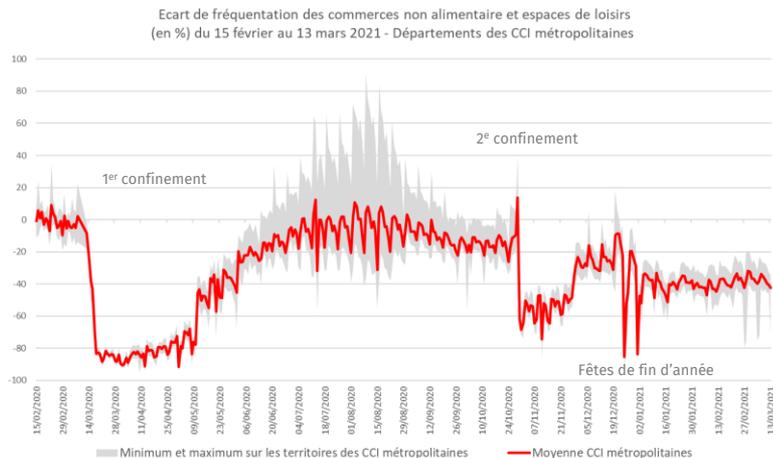
Pour les autres activités, l'impact est différent selon les territoires, mais en moyenne moins important. Toutefois, ces moyennes sectorielles masquent de nombreux destins individuels.

Ainsi, est moins touché :

- un industriel de la santé ou de l'agroalimentaire qu'un industriel de l'aéronautique ou l'automobile ;
- un grossiste en produits pharmaceutiques ou de désinfection qu'un grossiste en boisson ou en produits pour la restauration ;
- une grande surface ou un commerce alimentaire qu'un commerce d'équipement de la personne ;
- un service numérique qu'une entreprise de l'évènementiel ou de la culture.



2020 : Impact sur le commerce, la vision Google



Source : Google Mobility / Départements : 67,68,33,21,38,34,35,69,42,13,29,54,57,44,6,63,76,31,83

Période de référence : les données montrent l'évolution du nombre de visiteurs (ou du temps passé) par rapport à la valeur médiane de la période de cinq semaines entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Cela implique les recommandations suivantes :

- Garder à l'esprit que l'évolution n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre de visiteurs.
- Éviter de comparer des évolutions quotidiennes, en particulier entre le week-end et la semaine.
- La période de référence a été choisie sur une période récente, avant la perturbation généralisée due au COVID-19 et ne peut donc pas être normale pour toutes les régions de la planète.

Google LLC met à disposition, pendant cette crise sanitaire, les données sur la mobilité de sa communauté « Google Mobility Residentials ». Cet indicateur à haute fréquence permet d'illustrer les diverses conséquences des mesures de restriction, puis de leurs levées.

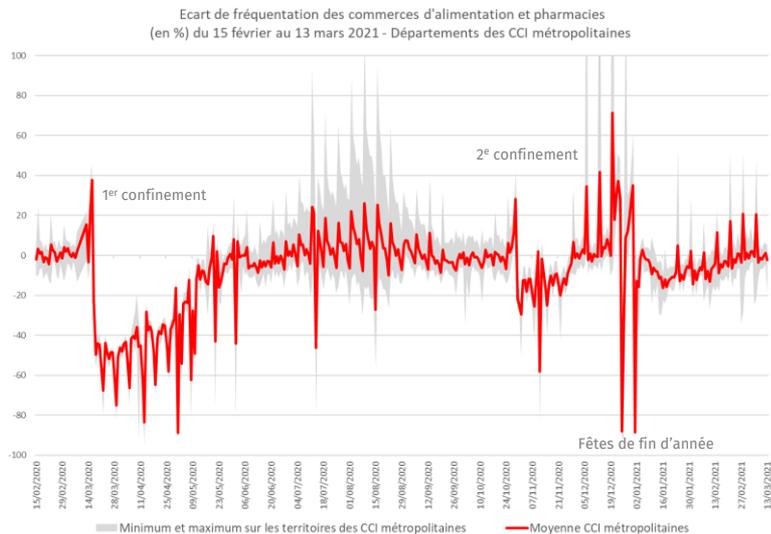
Le recul de cet indicateur, depuis fin août, pour le commerce non alimentaire (restaurants, cafés, centres commerciaux) et les espaces de loisirs (parcs à thème, musées, bibliothèques et cinémas) - considérés comme « non essentiels » dans la plupart des pays - reflète l'expansion progressive de la 2^e vague de contamination, avec une dégradation en septembre et une rupture franche amenée par le 2^e confinement.

Un retour partiel vers le niveau de mobilité de référence est observé en décembre, les espaces de loisirs et les restaurants restant fermés.

A noter : des écarts importants entre les territoires des CCI métropolitaines durant la période estivale, qui s'expliquent par le caractère touristique de certains périmètres.



2020 : Impact sur le commerce, la vision Google - suite



Source : Google Mobility / Départements : 67,68,33,21,38,34,35,69,42,13,29,54,57,44,6,63,76,31,83

La situation est plus proche de la normale pour le commerce alimentaire et les pharmacies depuis la fin du 1^{er} confinement par rapport au commerce non alimentaire.

Les restrictions d'octobre ont eu un impact moins important, avec un retour de la mobilité vers le niveau de référence plus rapide par rapport à celui constaté pour le commerce non alimentaire.

Période de référence : les données montrent l'évolution du nombre de visiteurs (ou du temps passé) par rapport à la valeur médiane de la période de cinq semaines entre le 3 janvier et le 6 février 2020. Cela implique les recommandations suivantes :

- Garder à l'esprit que l'évolution n'est pas nécessairement proportionnelle au nombre de visiteurs.
- Éviter de comparer des évolutions quotidiennes, en particulier entre le week-end et la semaine.
- La période de référence a été choisie sur une période récente, avant la perturbation généralisée due au COVID-19 et ne peut donc pas être normale pour toutes les régions de la planète.
- L'absence des variations de ces fréquentations les années précédentes, notamment en 2019, ne permet pas de corriger les indicateurs de leur saisonnalité



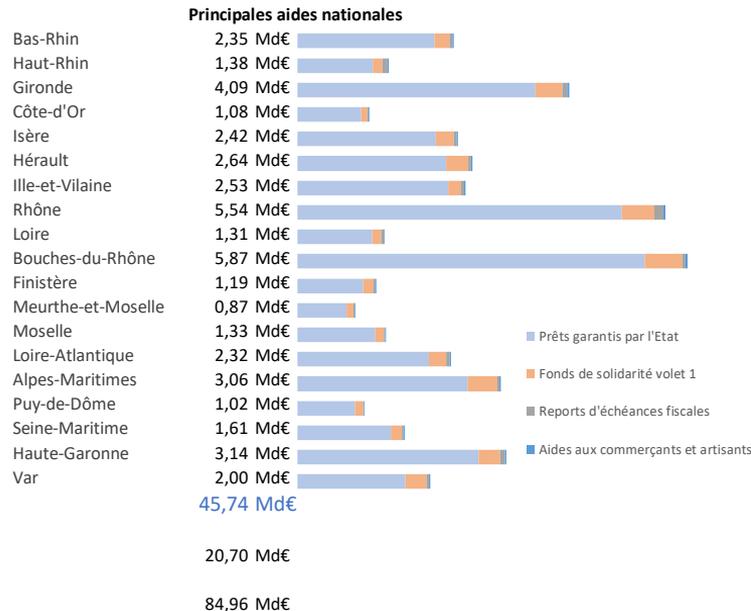
46 milliards d'aides pour passer le cap

- Alsace Eurométropole
- Alsace Eurométropole
- Bordeaux Gironde
- Côte-d'Or Dijon Métropole
- Grenoble
- Hérault
- Ile-et-Vilaine
- Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne
- Métropolitaine Aix Marseille Provence
- Métropolitaine Bretagne Ouest
- Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle
- Moselle Métropole Metz
- Nantes Saint-Nazaire
- Nice Côte d'Azur
- Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole
- Rouen Métropole
- Toulouse Haute-Garonne
- Var

Ensemble CCI métropolitaines

Paris

Autres territoires France métro.



Pour faire face à l'arrêt de l'activité économique, le Gouvernement a mis en œuvre un ensemble de dispositifs : Prêt Garanti par l'État (PGE), Fonds de solidarité, chômage partiel...

Pour les territoires des CCI métropolitaines, les principales aides représentent un montant perçu par les entreprises de 46 Mds € dont 40 Mds € pour le seul PGE. Son remboursement reste une question essentielle.

Les institutions locales ont également été présentes (Conseils Régionaux, Départements, Métropoles, Communes, Comités du Tourisme...) via des fonds de revitalisation, aides, prêts, exonérations, extensions des terrasses...

Source : Etalab, au 2021-02-12 pour les PGE, 2021-02-11 pour les reports d'échéances fiscales, 2020-09-30 pour les aides aux commerçants et volet 1 du fonds de solidarité



2020 : marché du travail en « apesanteur »

Evolution de l'emploi salarié du secteur concurrentiel

Territoires des CCI métropolitaines

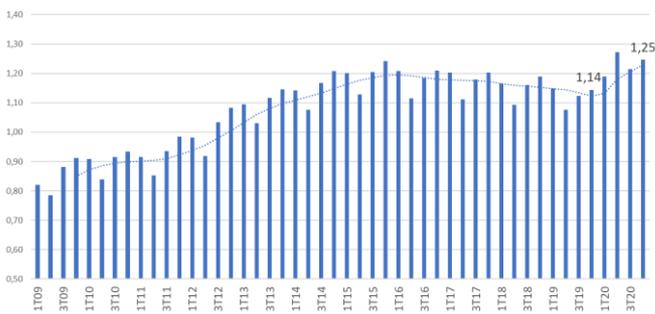
Millions



Demandeurs d'emplois de catégorie A en fin de trimestre

Territoires des CCI métropolitaines

Millions



Sources : ACOSS sur données CVS & Pôle Emploi - Données brutes, détail des départements pris en compte en page suivante

Au niveau national, une perte de 301 000 emplois salariés a été enregistrée (*données Accos*) en 2020 contre 286 000 créations en 2019.

Pour l'ensemble des territoires des CCI métropolitaines, la perte constatée est de -1%, soit la destruction de 61 000 emplois entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020. Si la tendance nationale se confirme au niveau des territoires des CCI métropolitaines, la destruction d'emplois salariés dans le champ concurrentiel pourrait atteindre 85 000 salariés (contre 100 000 créations en 2019).

En lien avec ce recul de l'emploi, on observe une progression des demandeurs d'emploi de catégorie A de 9% sur les départements des CCI métropolitaines, un niveau proche de la moyenne nationale mais avec d'importantes disparités selon les territoires et la composition du tissu économique.

Les catégories B & C, qui regroupent les demandeurs d'emploi en activité réduite, connaissent également une progression, mais plus contenue (+5%).

Toutefois, cette perte nationale d'emploi reste sans commune mesure avec le recul d'activité. En effet, les mesures de chômage partiel ont fortement limité la casse : on comptabilise 2,5 milliards d'heures de travail indemnisées depuis le début de la crise, ce qui représente 1,6 million d'emplois ETP.

Pour 2021, l'Unédic* qui gère le régime d'assurance-chômage, anticipe la destruction de 230 000 emplois et un taux de chômage national qui pourrait frôler les 10%, sous l'effet de la fin des aides publiques et d'une "conjuncture encore fragile".

*Situation financière de l'Assurance chômage pour 2021-2022 – 24/02/2021



Données détaillées sur l'emploi

Evolution des effectifs salariés entre le 3e trimestre 2019 et le 3e trimestre 2020

		%	Volume
Alsace Eurométropole	Bas-Rhin	➔ -1,1%	-4 057
Alsace Eurométropole	Haut-Rhin	⬇️ -3,1%	-6 325
Bordeaux Gironde	Gironde	➔ -0,4%	-1 954
Côte-d'Or Dijon Métropole	Côte-d'Or	➔ -1,3%	-2 023
Grenoble	Isère	➔ -0,6%	-2 297
Hérault	Hérault	➔ -0,5%	-1 528
Ile-et-Vilaine	Ile-et-Vilaine	➔ -0,7%	-2 236
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Rhône	➔ -0,4%	-3 281
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Loire	➔ -1,2%	-2 352
Métropolitaine Aix Marseille Provence	Bouches-du-Rhône	➔ -0,5%	-3 268
Métropolitaine Bretagne Ouest	Finistère	➔ -0,2%	-524
Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle	➔ -1,0%	-1 711
Moselle Métropole Metz	Moselle	➔ -1,2%	-2 946
Nantes Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	➔ -0,7%	-3 386
Nice Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	⬇️ -3,0%	-9 243
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	Puy-de-Dôme	➔ -1,3%	-2 179
Rouen Métropole	Seine-Maritime	➔ -1,6%	-5 589
Toulouse Haute-Garonne	Haute-Garonne	➔ -0,9%	-4 268
Var	Var	➔ -0,9%	-1 954
Ensemble CCI métropolitaines		➔ -1,0%	-61 121
Paris		⬇️ -2,6%	-39 240
Autres territoires France métro.		➔ -1,0%	-113 419

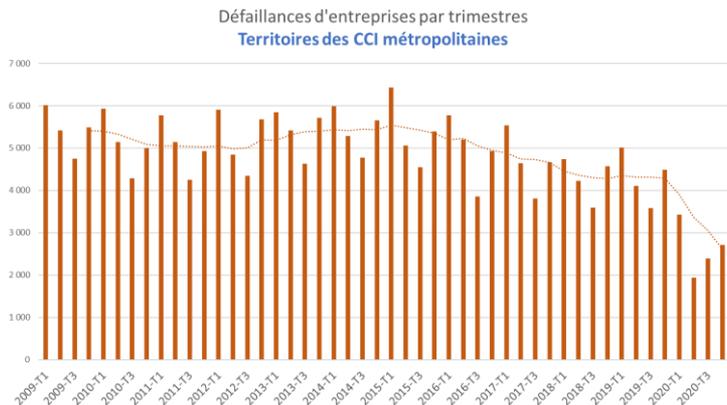
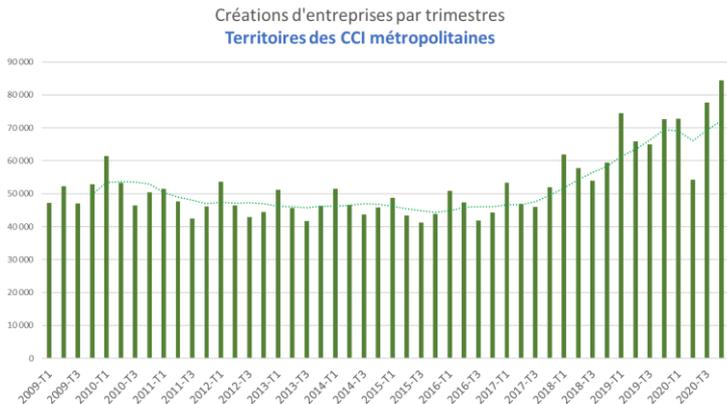
Sources : ACOSS sur données CVS & Pôle Emploi - Données brutes

Evolution des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois entre la fin 2019 et la fin 2020

		Cat. A	Cat. B&C
Alsace Eurométropole	Bas-Rhin	⬆️ 11%	➔ 0%
Alsace Eurométropole	Haut-Rhin	⬆️ 10%	➔ 0%
Bordeaux Gironde	Gironde	➔ 7%	➔ 1%
Côte-d'Or Dijon Métropole	Côte-d'Or	➔ 1%	⬆️ 7%
Grenoble	Isère	⬆️ 11%	➔ 0%
Hérault	Hérault	⬆️ 7%	➔ 0%
Ile-et-Vilaine	Ile-et-Vilaine	⬆️ 12%	➔ -1%
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Rhône	⬆️ 11%	➔ 0%
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Loire	⬆️ 6%	➔ 0%
Métropolitaine Aix Marseille Provence	Bouches-du-Rhône	⬆️ 6%	➔ -1%
Métropolitaine Bretagne Ouest	Finistère	⬆️ 8%	➔ -2%
Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle	⬆️ 5%	➔ 2%
Moselle Métropole Metz	Moselle	⬆️ 10%	⬆️ 3%
Nantes Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	⬆️ 12%	➔ -1%
Nice Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	⬆️ 14%	⬇️ -6%
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	Puy-de-Dôme	⬆️ 7%	➔ -1%
Rouen Métropole	Seine-Maritime	⬆️ 4%	➔ -1%
Toulouse Haute-Garonne	Haute-Garonne	⬆️ 18%	⬇️ -3%
Var	Var	⬆️ 5%	⬇️ -3%
Ensemble CCI métropolitaines		⬆️ 9%	⬆️ 5%
Paris		⬆️ 16%	⬆️ 8%
Autres territoires France métro.		⬆️ 8%	⬆️ 5%



2020 : recul historique des défaillances & record de créations



Source : INSEE, détail des départements pris en compte en page suivante

Non seulement la crise de la Covid-19 n'a pas entraîné de recul des créations d'entreprises en 2020 mais elle a même permis de dépasser le record de 2019 : 848 000 entreprises créées au niveau national dont 289 000 pour les territoires des CCI métropolitaines (+4% par rapport à 2019).

Cette hausse est portée essentiellement par les entreprises individuelles et les micro-entreprises. Un statut souvent réclamé par les plateformes de livraison ou de transport.

De leur côté, les défaillances connaissent un recul historique, près de 40% pour l'ensemble des départements des CCI métropolitaines, identique au niveau national. Ce recul résulte des aides importantes déployées par l'Etat et également des modifications apportées aux procédures réglementaires.

À l'arrêt de ces mesures, une progression des défaillances est donc à craindre : 20 000 entreprises, au niveau national, qui auraient dû « normalement » défaillir en 2020 contre 7 000 pour les territoires des CCI métropolitaines auxquelles s'ajouteront les entreprises fragilisées par cette crise.

Les questions liées au remboursement du PGE sont donc critiques.



Données détaillées de la démographie d'entreprises

Créations et défailances d'entreprises en 2020

		Créations		Défaillances	
Alsace Eurométropole	Bas-Rhin	11 647	5,4% ↑	549	-33% ↓
Alsace Eurométropole	Haut-Rhin	6 821	10,4% ↑	366	-36% ↓
Bordeaux Gironde	Gironde	26 039	0,9% →	808	-38% ↓
Côte-d'Or Dijon Métropole	Côte-d'Or	5 709	4,2% →	217	-40% ↓
Grenoble	Isère	15 998	2,2% →	575	-43% ↓
Hérault	Hérault	19 335	3,9% →	643	-39% ↓
Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine	10 675	5,7% ↑	330	-43% ↓
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Rhône	34 631	-1,0% →	937	-39% ↓
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Loire	8 343	6,9% ↑	324	-44% ↓
Métropolitaine Aix Marseille Provence	Bouches-du-Rhône	33 069	3,2% →	1 286	-36% ↓
Métropolitaine Bretagne Ouest	Finistère	6 930	4,2% →	407	-24% ↓
Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle	6 520	11,8% ↑	246	-52% ↓
Moselle Métropole Metz	Moselle	8 136	8,4% ↑	393	-45% ↓
Nantes Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	16 395	4,9% →	488	-43% ↓
Nice Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	21 957	4,8% →	1 028	-28% ↓
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	Puy-de-Dôme	6 315	11,7% ↑	228	-51% ↓
Rouen Métropole	Seine-Maritime	11 316	10,6% ↑	486	-43% ↓
Toulouse Haute-Garonne	Haute-Garonne	22 414	2,7% →	536	-41% ↓
Var	Var	16 786	4,4% →	603	-44% ↓
Ensemble CCI métropolitaines		289 036	4,0% →	10 450	-39% ↓
Paris		76 851	-1,7% →	2 336	-29% ↓
Autres territoires France métr.		482 277	5,1% ↑	18 426	-40% ↓

Source : INSEE



2020 : dans le bâtiment, le recul des autorisations inquiète

Evolution des surfaces autorisées entre 2019 et 2020

		Logements		Locaux	
		2020/2019	2020/2019	2020/2019	2020/2019
Alsace Eurométropole	Bas-Rhin	↘ -5%	↘ -6%	↘ -15%	↘ -20%
Alsace Eurométropole	Haut-Rhin	↘ -17%	↘ -12%	↘ -10%	↘ -16%
Bordeaux Gironde	Gironde	↘ -24%	↘ -11%	↘ -13%	↘ -18%
Côte-d'Or Dijon Métropole	Côte-d'Or	↘ -14%	↘ -25%	↘ -1%	↘ -45%
Grenoble	Isère	↘ -13%	↘ -18%	↘ -25%	↘ -30%
Hérault	Hérault	↘ -1%	↘ -22%	↘ -1%	↘ -45%
Ile-et-Vilaine	Ile-et-Vilaine	↘ -1%	↘ -22%	↘ -25%	↘ -30%
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Rhône	↘ -25%	↘ -30%	↘ -4%	↘ -2%
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Loire	↘ -31%	↗ 47%	↘ -10%	↘ -42%
Métropolitaine Aix Marseille Provence	Bouches-du-Rhône	↘ -10%	↘ -42%	↘ -22%	↘ -42%
Métropolitaine Bretagne Ouest	Finistère	↘ -28%	↘ -27%	↘ -29%	↘ -17%
Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle	↘ -29%	↘ -17%	↘ -2%	↘ -2%
Moselle Métropole Metz	Moselle	↘ -25%	↘ -19%	↘ -25%	↘ -19%
Nantes Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	↘ -25%	↘ -19%	↘ -25%	↘ -19%
Nice Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	↘ -29%	↘ -17%	↘ -25%	↘ -19%
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	Puy-de-Dôme	↘ -29%	↘ -17%	↘ -25%	↘ -19%
Rouen Métropole	Seine-Maritime	↘ -29%	↘ -17%	↘ -25%	↘ -19%
Toulouse Haute-Garonne	Haute-Garonne	↘ -29%	↘ -17%	↘ -25%	↘ -19%
Var	Var	↘ -29%	↘ -17%	↘ -25%	↘ -19%
Ensemble CCI métropolitaines		↘ -16%	↘ -21%		
Paris		↘ -5%	↘ -15%		
Autres territoires France métr.		↘ -12%	↘ -19%		

Source : SDES, Sit@del2, estimations en date réelle sur données à fin décembre 2020

Avec la crise sanitaire, la construction de locaux, et dans une moindre mesure de logements, est en plein marasme. Les autorisations de construire sont dans le rouge, ce qui laisse présager des années à venir difficiles pour le secteur.

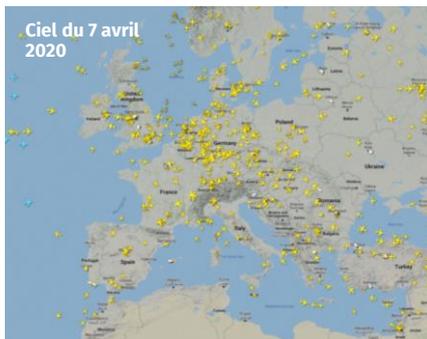
Pour les locaux, le recul des autorisations au niveau national est supérieur d'1/3 à celui observé lors du krach de 2001-2002 ou de la crise de 2008-2009. Pour les logements, il est plus contenu, similaire à celui observé sur la période 2013-2014.

Sur les territoires des CCI métropolitaines, les surfaces autorisées enregistrent par rapport à 2019, un recul de 2,3 millions de m² pour les logements et de 2,9 millions de m² pour les locaux.

Pour de nombreux territoires, ce recul s'inscrit dans la tendance baissière observée depuis plusieurs années, pour d'autres, cette crise brise une dynamique positive.



2020 : dans l'aérien, une année noire



Source : www.flightradar24.com

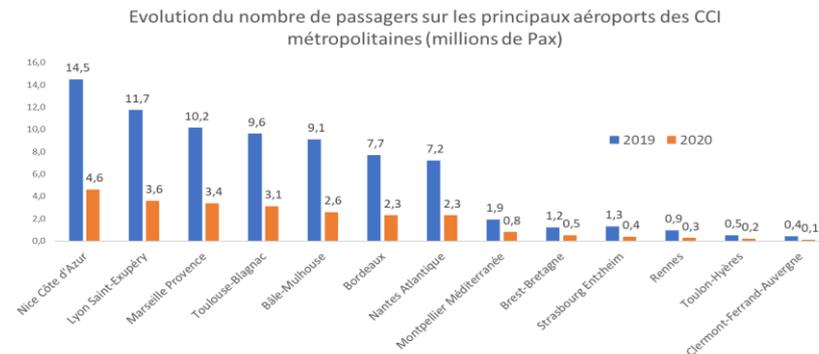
Selon les données de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale), le trafic aérien mondial est passé de 4,5 milliards de passagers en 2019 à 1,8 milliard en 2020, son niveau de 2003.

Cette crise touche durement tous les maillons de la filière : 118,5 milliards de dollars de pertes pour les compagnies aériennes selon l'IATA (Air France-KLM a perdu 7,1 milliards d'euros en 2020) ; 111,8 milliards de dollars pour les aéroports selon le Conseil international des aéroports (ACI) qui fédère 1 933 équipements dans 183 pays. Concernant les industriels, Airbus a publié une perte nette de 1,1 milliard d'euros en 2020 et Boeing, 11,9 milliards de dollars.

Les difficultés industrielles de l'aérien ont un impact direct sur certains territoires des CCI métropolitaines en lien avec une forte spécialisation dans ce secteur : Toulouse, Nantes, Bordeaux et dans une moindre mesure Aix-Marseille qui profite d'un positionnement moins défavorable sur le marché des hélicoptères.

Au niveau des principaux aéroports présents sur les territoires des CCI métropolitaines, on observe une perte de 50 millions de passagers en 2020 par rapport à 2019, soit seulement 1/3 du trafic habituel en moyenne.

Pour 2021, l'IATA espère un trafic deux fois plus important qu'en 2020 (soit encore 1/3 de moins qu'en 2019), porté en priorité par le marché intérieur et les moyens courriers.

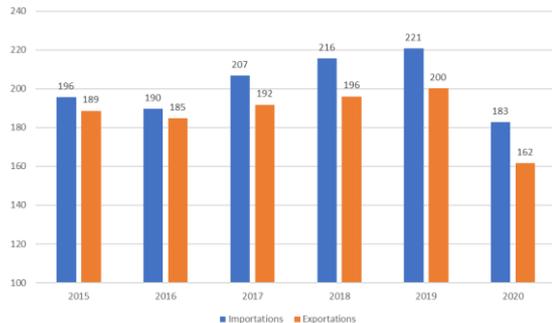


Source : CCI métropolitaines, tendanCIEL, Aéroports

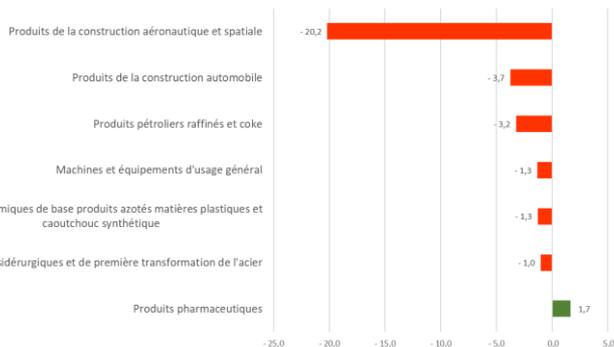


2020 : recul des échanges internationaux

Evolution des échanges de biens en valeurs sur les territoires des CCI métropolitaines - Milliards d'euros



Principales évolutions par produits des exportations sur les territoires des CCI métropolitaines entre 2019 et 2020 en valeurs (milliards)



Source : Douanes, détails des départements pris en compte en page suivante

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, les exportations françaises se sont contractées avec une baisse en valeur de 16,2%, en 2020, après une croissance de 3,1% en 2019. Deux secteurs d'activités ont principalement dégradé les comptes cette année : le secteur de l'aéronautique, durement frappé par la crise et celui de l'automobile.

Les importations diminuent également de 13,3%, après 2,0% de croissance en 2019. Une partie de ce recul résulte d'un effet prix, en particulier avec la baisse du prix du pétrole en début d'année.

Sur les départements des CCI métropolitaines, le recul est, au total, plus marqué, avec une baisse de -19,3% pour les exportations et de -17,2% pour les importations. Soit une baisse de 77 milliards d'euros des échanges (imports & exports). Pour les exportations, le recul résulte en très grande partie des produits de la construction aéronautique et spatiale.

Au niveau des territoires des CCI métropolitaines, on observe logiquement les plus importants reculs à l'export pour les territoires liés à l'industrie aéronautique, avec une exception pour les Bouches-du-Rhône qui bénéficient d'un positionnement différent sur les voilures tournantes.

Notons que :

- le bilan 2020 est particulièrement impacté au 1^{er} semestre en raison du 1^{er} confinement ;
- les exportations retrouvent un niveau soutenu au 2^e semestre ;
- les perspectives pour 2021 restent encore très incertaines, dépendantes de l'évolution de l'épidémie, de la vitalité d'une reprise mondiale et de l'évolution des tensions commerciales.

Selon le FMI, les échanges mondiaux devraient rebondir en 2021, mais pourraient encore rester en deçà des niveaux d'échanges d'avant - crise.



Données détaillées sur les échanges internationaux

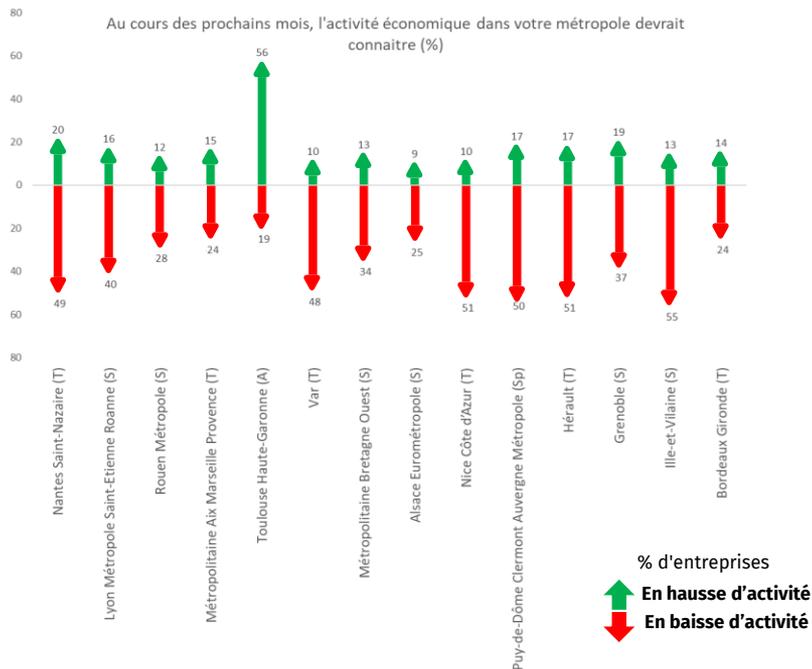
Evolution des échanges de biens en valeur entre 2019 et 2020

		Importations	Exportations	Plus important recul en valeur (exports)
Alsace Eurométropole	Bas-Rhin	→ -1,6%	↘ -7,9%	Articles de joaillerie et bijouterie instruments de musique
Alsace Eurométropole	Haut-Rhin	↓ -17,9%	↓ -17,9%	Produits de la construction automobile
Bordeaux Gironde	Gironde	↘ -10,0%	↘ -6,9%	Boissons (vins)
Côte-d'Or Dijon Métropole	Côte-d'Or	↑ 11,0%	→ 1,2%	Produits chimiques de base produits azotés matières plastiques et caoutchouc synthétique
Grenoble	Isère	↘ -6,7%	→ 1,5%	Machines diverses d'usage spécifique
Hérault	Hérault	↓ -14,9%	↗ 4,6%	Boissons (vins)
Ille-et-Vilaine	Ille-et-Vilaine	↓ -13,3%	↓ -16,9%	Produits de la construction automobile
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Rhône	↓ -11,7%	↘ -8,3%	Produits de la construction automobile
Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne	Loire	↘ -8,8%	↘ -12,2%	Aliments pour animaux
Métropolitaine Aix Marseille Provence	Bouches-du-Rhône	↓ -17,5%	↘ -11,9%	Produits pétroliers raffinés et coke
Métropolitaine Bretagne Ouest	Finistère	↘ -4,9%	↘ -8,2%	Préparations et conserves à base de poisson et de produits de la pêche
Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle	↓ -16,0%	↘ -10,7%	Produits sidérurgiques et de première transformation de l'acier
Moselle Métropole Metz	Moselle	↓ -14,1%	↓ -15,1%	Produits de la construction automobile
Nantes Saint-Nazaire	Loire-Atlantique	↓ -22,2%	↓ -34,5%	Produits de la construction aéronautique et spatiale
Nice Côte d'Azur	Alpes-Maritimes	↘ -9,1%	↘ -4,7%	Articles de joaillerie et bijouterie instruments de musique
Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole	Puy-de-Dôme	→ -2,2%	↘ -11,7%	Produits pharmaceutiques
Rouen Métropole	Seine-Maritime	↓ -27,7%	↓ -17,4%	Produits pétroliers raffinés et coke
Toulouse Haute-Garonne	Haute-Garonne	↓ -38,4%	↓ -46,0%	Produits de la construction aéronautique et spatiale
Var	Var	↘ -9,8%	→ -1,3%	Machines et équipements d'usage général
Ensemble CCI métropolitaines		↓ -17,2%	↓ -19,3%	
Paris		↓ -25,0%	↓ -19,8%	
Autres territoires France métr.		↘ -9,6%	↓ -13,8%	

Source : Douanes



2021 : un début d'année encore difficile



Sources : CCI métropolitaines réalisant une enquête de conjoncture (T enquête trimestrielle, S semestrielle, A annuelle et Sp spécialement réalisée pour ce document).

Pour 2021, le début d'année reste difficile : 12% à 20% des chefs d'entreprises envisagent une progression de leur activité au 1^{er} semestre 2021.

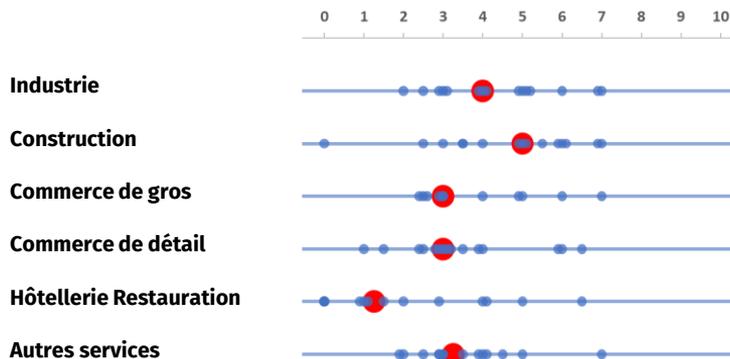
Les CCI métropolitaines n'anticipent pas, en majorité, de franc retour à la normale en 2021, tout au moins pas avant l'été.

On notera une position plus optimiste des chefs d'entreprises du territoire Toulouse Haute-Garonne qui peut s'expliquer par une vision annuelle. Ils espèrent que l'année 2021 soit plus positive que l'année 2020.

Concernant l'impact sur l'emploi, une anticipation soit à la baisse, soit à la stabilité des effectifs est envisagée selon les territoires. Il en est de même pour les investissements.



En 2021, quel est l'état d'esprit des chefs d'entreprises ?



Échelle de 0 : très inquiets à 10 très optimistes.

Note de lecture : Chaque point bleu représente le positionnement de chaque CCI métropolitaine, un décalage a été introduit pour les réponses identiques. Le point médian est en rouge.

Au plan sectoriel, le niveau d'inquiétude des chefs d'entreprises est dans la continuité de 2020 : l'hôtellerie-restauration reste de loin le secteur le plus négatif dans sa perception de l'avenir, suivi du commerce de détail ou de gros avec, bien sûr, des disparités selon les activités.



Rouen Métropole

Depuis le début de la crise de la COVID19, les entreprises du territoire Rouen Métropole se montrent résilientes après avoir été très impactées par le 1^{er} confinement de mars. Les valeurs des indicateurs économiques clés étaient très bas, plus bas que lors de la crise de la dette des pays européens en 2012. Néanmoins il est possible d'observer un léger rebond lors du 2^e trimestre 2020, les investissements et le chiffre d'affaires progressant en lien avec l'allègement des restrictions sanitaires pour certaines entreprises. Pour 2021, il est possible de montrer que l'optimisme est de retour, mais toujours assez timide en comparaison de l'optimisme des notes de conjoncture d'avant crise. <https://www.rouen-metropole.cci.fr/>



Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne

La crise sanitaire a de fortes conséquences sur l'activité et l'emploi : baisse du nombre d'effectifs salariés, réduction des embauches, contraction des offres d'emploi, hausse du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, baisse de l'activité à l'international. Toutefois, les entreprises résistent plutôt bien à ces événements contraires. Cela est rendu possible par les aides apportées par l'État et les collectivités territoriales qui permettent d'amortir le choc économique. La bonne santé de l'économie métropolitaine les années précédentes explique aussi cette capacité de résilience (fonds propres, trésorerie...). <https://www.lyon-metropole.cci.fr/>



Nantes Saint-Nazaire

Une année 2020 en dents de scie, au gré des annonces sanitaires. Des chiffres d'affaires annuels en baisse pour la plupart des entreprises (du fait surtout du premier confinement), mais des effets contenus sur l'emploi. En dépit du flou qui demeure, des perspectives plus favorables pour 2021, portées par l'adaptation de chacun au nouveau contexte, la constance des aides de l'État et la perspective de la vaccination : confiance en hausse dans tous les secteurs depuis septembre, perspectives de croissance du chiffre d'affaires au premier trimestre dans des secteurs moteurs (industrie, BTP), hausse des investissements envisagée en marketing/communication, développement commercial et pour accroître les capacités, signalant une volonté d'aller de l'avant et de préparer la reprise. <https://nantestnazaire.cci.fr/>



Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

La métropole du Grand Nancy se répartit en 5 zones commerciales, celle du centre-ville est la plus impactée avec la fermeture des universités, d'un centre commercial et des restaurants, qui ne favorise pas la consommation de la clientèle extérieure et des touristes. Le télétravail des activités tertiaires très présentes sur le territoire a un impact sensible sur l'activité des commerces. L'industrie est gênée par un problème structurel de main d'œuvre sur les postes techniques. <https://www.nancy.cci.fr/>



Var

En 2020, les CA des entreprises varoises ont baissé en moyenne de 10%, avec de fortes disparités suivant les activités. Tous les secteurs remontent la pente, mais de façon différenciée. L'économie est fortement résidentielle et touristique, les mesures de restriction ainsi que la tendance à la baisse de consommation des ménages ont fortement impacté le tourisme et le commerce, malgré un été plus que correct. La construction se relève en s'appuyant sur des carnets de commandes engrangés en 2019 et 2020. Or ceux-ci peinent à se remplir aujourd'hui, laissant présager des difficultés pour fin 2021 et 2022. Le secteur productif est majoritairement composé de TPE plus impactées que les entreprises de +50 salariés. Cependant, certaines filières industrielles importantes comme l'économie maritime et/ou de défense ont pu préserver leur activité.

<https://www.var.cci.fr/>



Métropolitaine Aix-Marseille-Provence

2020 se conclut par une perte record de CA estimée à 18 Mds d'€. A l'image du 1^{er} semestre, la fin d'année a été difficile avec 55% des chefs d'entreprises en recul d'activité. Le rebond partiel observé au 3^T a été stoppé par le reconfinement. Un secteur est en très grande difficulté, les CHR, avec des répercussions sur toute la filière de leurs fournisseurs directs et indirects. Pour l'avenir, les chefs d'entreprises peinent à se positionner, une majorité n'arrive pas à anticiper un retour à la normale ni de franc rebond pour 2021. Cependant, 55% d'entre eux gardent confiance en leur entreprise mais moins en la capacité de l'économie locale/française.

<https://www.cciamp.com/>



Alsace Eurométropole

66% des entreprises déclarent que leur chiffre d'affaires a chuté par rapport à 2019. L'industrie a su maintenir son activité avec un rebond au 2^e semestre, mais la rentabilité est affectée dans plus de la moitié des entreprises. La construction, après un arrêt brutal pendant le confinement, termine l'année avec une activité quasi normale. Le secteur des services est le plus impacté et s'installe dans une crise qui semble durable. Pour le commerce, la situation reste fragile, les fêtes de fin d'année n'ayant pas suffisamment dopé les ventes. Plus inquiétant, une majorité de dirigeants déclare ne pas avoir de visibilité sur leur activité pour le 1^{er} semestre 2021. 31% estiment que l'évolution de l'environnement sera défavorable pour leur entreprise et 25% que la poursuite de leur activité pourrait être mise en danger.

<https://www.alsace-eurometropole.cci.fr/>



Toulouse Haute-Garonne

La métropole connaît un recul inédit de -18,4% des CA en 2020. L'activité industrielle y est particulièrement impactée, puis celle des services. Directement liée à la présence de la filière aéronautique, la récession se répercute sur l'emploi, en recul de -3,1%. Pour 2021, les entreprises prévoient un rebond de +5,4%, mais les emplois continueront à s'éroder (-0,5%). La métropole subit la crise plus fortement que les territoires plus éloignés.

<https://www.toulouse.cci.fr/>



Métropolitaine de Grenoble

Un bilan 2020 atypique et des perspectives incertaines pour 2021. Les dirigeants constatent que leur activité a mieux résisté lors du 2^e confinement. Le vaccin leur conduit à espérer un maintien de leur activité au 1^{er} semestre (30% des interrogés). Cependant ils restent nombreux à ne pas voir la « sortie du tunnel », ce qui pèse fortement sur les perspectives : 37% anticipent une baisse d'activité et 14% ne se prononcent pas. Les délais de prise de décision des clients s'allongent. Le « moral des troupes n'est pas au rendez-vous » et les doutes sur la reprise en 2021 sont nombreux. Dans le bâtiment, on s'attend à un creux à partir du T2 2021. Dans l'immobilier, le locatif voit des départs anticipés d'étudiants, l'immobilier d'entreprise est très calme et les projets peu nombreux. Pour les experts-comptables, l'activité des TPE va globalement se détériorer (baisse des commandes et des investissements, latence de la reprise, secteurs sinistrés). Certaines entreprises demeurent confiantes (transformation digitale, mobilité douce) et l'innovation semble moins impactée.

<https://www.grenoble.cci.fr/>



Ille-et-Vilaine

Une année 2020 très difficile avec les pires chiffres (très largement) de conjoncture depuis la création de l'enquête de conjoncture. Le solde d'opinion sur l'activité est tombé à -69,3 points au S1 2020 et à -56,4 points au S2 2020. Les services, activité dominante en Ille-et-Vilaine, n'ont pas été épargnés cette fois-ci, contrairement aux crises précédentes.

<https://www.ille-et-vilaine.cci.fr/>



Côte-d'Or Dijon Métropole

Fin 2020, 41% des chefs d'entreprises dans le commerce, les services à la personne et CHR pensent que la crise est susceptible de remettre en cause la pérennité de leur entreprise. 1/4 estiment que cette crise pourra générer des licenciements. On constate une dégradation régulière de l'état de santé psychologique des chefs d'entreprises. Les secteurs les plus impactés restent l'équipement de la personne et les CHR, avec les fermetures administratives (96% d'entreprises déclarant une baisse de CA cumulé en équipement de la personne et 98% pour les CHR). Ces chiffres sont stables tout en étant dépendants de la visibilité de la sortie de crise. A ce jour, de nombreux freins au commerce restent en vigueur sur Dijon Métropole : fermeture des 3 plus grands centres commerciaux et couvre-feu à 18h. Le commerce de centre-ville bénéficie du report qui se concentre sur le week-end. Grâce aux dispositifs gouvernementaux et locaux, on constate un nombre de défaillances relativement faible sans pour autant être en capacité de mesurer l'impact à moyen / long terme de la crise sur le tissu économique.

<https://www.cotedor.cci.fr/>



Nice Côte d'Azur

Confinements, fermetures, limitations du nombre de clients, baisse de la demande... l'année 2020 a été un défi inédit pour les chefs d'entreprises. En particulier les secteurs du commerce et des services hôtels-café-restaurants ont été les plus touchés par le recul de l'activité. A l'inverse, les secteurs de l'industrie chimique, alimentaire et les commerces alimentaires ont bénéficié de retombées inattendues.

<https://www.cote-azur.cci.fr/>

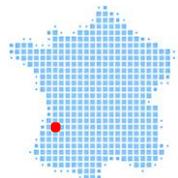


Métropolitaine Bretagne-ouest Brest

Au second semestre 2020, les effets de la crise sanitaire se poursuivent, mais semblent s'atténuer légèrement comme en témoigne la part des che-fes d'entreprises ayant constaté une baisse de leur chiffre d'affaires, qui est inférieure ce semestre.

Si les entreprises situées dans le secteur des services semblent davantage affectées par cette crise, celles de la construction sont moins touchées. Globalement, 70% des répondants ont subi un impact négatif de la crise sanitaire et le niveau de trésorerie est la première source d'inquiétude pour les six prochains mois de 2021. Le secteur de l'immobilier est dynamique. Les prix de ventes semblent augmenter et le carnet de commandes pour les entreprises de construction et de rénovation paraît plein. Une tension de la main d'œuvre dans ces domaines est à prévoir.

<https://www.bretagne-ouest.cci.bzh/>



Bordeaux Gironde

Après deux confinements, des règles sanitaires strictes et des fermetures administratives toujours en vigueur, 2020 a été une année hors norme durant laquelle l'ensemble de l'économie a été ébranlée. Alors que les dirigeants espéraient une reprise d'activité pour la fin de l'année, l'annonce du second confinement a dégradé une nouvelle fois les indicateurs économiques dans tous les secteurs d'activité. Avec un niveau des ventes en forte baisse, la trésorerie des entreprises est fortement impactée et les premiers effets sur la main d'œuvre se font sentir. La mise en place de solutions digitales a permis de maintenir de l'activité, mais à un niveau insuffisant pour conserver une solvabilité satisfaisante. Les dirigeants font preuve d'une grande prudence pour les mois à venir et réduisent au minimum leurs investissements. Face à une absence totale de visibilité, les indicateurs de confiance sont à des taux historiquement bas, les dirigeants craignent de devoir réduire leurs effectifs, voire même de fermer leur établissement.

<https://www.bordeauxgironde.cci.fr/>



CCI Puy-de-Dôme Clermont Auvergne Métropole

Baisse d'activité, chômage partiel, pessimisme sur la capacité à rembourser les emprunts contractés ou à rebondir lorsque les aides cesseront... C'est la vision d'une économie fragilisée qui ressort de ces chiffres. Et peut-être encore plus en tant que territoire métropolitain, plus urbain et internationalisé. Certes, la crise actuelle laissera des traces, mais elle aura aussi permis de révéler une agilité qui pourrait renforcer les capacités de rebond de notre économie. Digitalisation de l'économie, souplesse des organisations, solidarité, proximité ... cette crise inédite, comme d'autres périodes de rupture, restera sans doute comme un accélérateur de tendances à tous points de vue.

<https://www.puy-de-dome.cci.fr/>



Hérault

Malgré un début d'année 2020 positif, le 1^{er} confinement a été un véritable « coup d'arrêt économique », le rebond, partiel pendant la saison estivale, a été stoppé par le second « reconfinement ». Le secteur des hôtels-café-restaurants et du commerce fait face à des difficultés et une absence de visibilité. Les chefs d'entreprises n'arrivent pas à anticiper un retour à la normale et tablent sur une relance poussive en 2021. Ils gardent confiance en leur entreprise, mais l'absence de perspective les laissent dans l'expectative.

<https://herault.cci.fr/>



2021 : La France ne sortira de cette crise qu'avec des métropoles fortes et puissantes

Enseignements de la crise :

- le jeu collectif aura été essentiel pour trouver des solutions à tous les niveaux territoriaux, du gouvernement aux CCI et leurs partenaires ;
- les aides ont montré leur pertinence pour préserver le tissu économique ;
- réactions, adaptations, innovations : les entreprises ont fait preuve d'agilité et de résilience pour faire face à la situation. Création de nouveaux produits, nouveaux services : en un an cette crise aura aussi permis de faire un bond en avant dans bien des domaines ;
- une crise atypique avec des situations d'entreprises contrastées et une situation sanitaire changeante qui empêche les anticipations.

Anticiper la gestion de sortie de crise :

- gérer la fin du « quoi qu'il en coûte », remboursement du PGE en tête ;
- poursuivre un soutien ciblé aux secteurs les plus impactés comme les CHR ou l'événementiel pour leur permette de rebondir ;
- mobiliser les acteurs pour anticiper les difficultés d'entreprises ;
- donner une visibilité aux dirigeants.

Préparer l'avenir :

- accélérer la vaccination pour donner des perspectives de reprise notamment pour le secteur CHR et le tourisme ;
- continuer à soutenir la transformation des filières stratégiques des territoires ;
- préparer des plans de relance efficaces pour soutenir un maximum d'entreprises ;
- mettre tout en œuvre pour que les TPE/PME puissent accéder aux mesures de relance ;
- accompagner les entreprises dans les nouvelles pratiques (télétravail, coworking,...) ;
- préparer l'avenir : transition numérique, transition écologique, innovation.

Permettre aux métropoles d'assurer leur rôle de locomotive pour permettre à la France de rebondir :

- renforcer l'attractivité économique et touristique et permettre le rayonnement métropolitain sur un plan européen et mondial ;
- jouer la carte de la solidarité avec l'ensemble des territoires environnants ;
- améliorer la connexion des métropoles au reste du monde ;
- gagner le défi de l'innovation, accélérateur de croissance et d'emplois ;
- jouer groupé à l'international.



CCI METROPOLITAINES
Association des CCI Métropolitaines

